



Les installations d'éclairage public NF C 17-200

Durée

28.00 Heures
4 Jours

Pré Requis

Disposer de connaissances élémentaires en électricité.

Public Concerné

Responsable, Technicien de bureau d'études et/ou de services techniques de collectivité territoriale, installateurs.

Objectifs :

Concevoir et/ou de modifier des installations d'éclairage public dans le respect des différents points de la norme NF C 17-200 et des tableaux de l'UTE C 17-205.

Contenu

- Les modalités d'application de la NF C 17-200 (septembre 2016)
- Les différents modes d'alimentation Basse Tension (B.T.) - Haute Tension (H.T.)
- Protection contre les contacts directs et indirects (schémas de distribution TT, TN, etc)
- Les modes de pose
- Principe de calcul de la section des câbles et choix des dispositifs de protection selon l'UTE C 17-205
- Les chutes de tension

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique des éléments essentiels à la compréhension des 2 normes
- Lecture de normes
- Etude de cas

Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des objectifs de la formation.

Documents délivrés :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (employeur)



Contactez-nous !